

# LE



PAYS  
DE  
FALAISE  
NORMANDIE

# MAG

Semestriel / Juin 2025 - N°4



# Une gestion saine au quotidien

## ON EN PARLE

*L'assainissement :  
enjeux environnemental*

Pages 6 à 9

## NOUS INNOVONS

*Être utile aux habitants  
et au territoire*

Pages 10 et 11

## ILS NOUS INSPIRENT

*Le succès des pièces  
« sur-mesure »*

Page 12

# On vous donne rendez-vous !



**JUSQU'AU 6 JANVIER 2026**

## Exposition : « 1945, un monde meilleur ? »

Mémorial de Falaise

Cette exposition interroge sur l'état du monde dans l'immédiat après-guerre, au sortir de six années traumatisantes d'un conflit qui s'illustra tant par son extrémisme idéologique que par les violences inédites com-

mises contre les populations civiles. Au-delà des images de liesse populaire, finalement de courte durée, l'année 1945 marque une charnière entre les mondes d'avant et d'après-guerre, jetant ainsi les bases du monde actuel.

Entrée gratuite aux horaires du Mémorial.

En savoir +



**SAMEDI 7 JUIN**



## Grande kermesse

Dès 14 h au Centre aquatique du Pays de Falaise Forméo

• Grande journée d'animations à Forméo.

À partir de 14 h : manèges, structures gonflables, stands de kermesse, animation mousse, feu d'artifice.

Restauration sur place.

Entrée tarif entrée piscine. Réservation conseillée

En savoir +



**JEUDI 10 JUILLET**

## Passage du Tour de France à Pont-d'Ouilley

La 6<sup>e</sup> étape entre Bayeux et Vire (201 km) passera par Pont-d'Ouilley.



## La location de scooters électriques : un nouveau service de mobilité pour les habitants



Le Pays de Falaise a la volonté de proposer aux habitants des services de mobilité accessibles. Après la mise en place d'un service de location de véhicules en autopartage et de vélos électriques, la Communauté de Communes

propose désormais la location de scooters électriques. Ce service est géré en partenariat avec le garage solidaire Transmission 14 situé au Pôle ESS de la Communauté de Communes (Impasse Coluche à Falaise).

Vous souhaitez plus d'information : rendez-vous sur le site [www.paysdefalaise.fr](http://www.paysdefalaise.fr) > **Au quotidien** > **Se déplacer autrement** > **Service de location de scooters électriques**

## Vos déchèteries évoluent, plus de tri des déchets pour maximiser leur réemploi !



**Particuliers** : selon les déchèteries, les bennes s'orientent désormais davantage vers un tri par matière plutôt que par usage et de nouveaux contenants font leur apparition. Ainsi afin de favoriser leur réemploi, certains déchets seront à séparer, comme par exemple : LES MENUISERIES VITRÉES, LE PLÂTRE, LES LAINES MINÉRALES D'ISOLATION.

**Professionnels** : de nouvelles solutions de traitement s'offrent à vous grâce aux nouvelles filières de valorisation.

• Plus d'infos avec le QR code ou auprès du Service Environnement : [environnement@paysdefalaise.fr](mailto:environnement@paysdefalaise.fr)  
Tél. : 02 31 90 99 65

En savoir +



**ATTENTION !** Désormais les gardiens de déchèteries vous demanderont de présenter votre carte de déchèterie à chaque passage. La Communauté de Communes vous remercie de votre compréhension et vous invite à rester courtois avec le personnel. Celui-ci est garant du bon fonctionnement de ce service... dans l'intérêt de tous.

## Relais Petite Enfance : une permanence à Epaney



Déjà présent à Falaise, Potigny, Pont-d'Ouilley et Morteaux-Coulibœuf, le Relais Petite enfance du Pays de Falaise se transporte à Epaney pour proposer ses services au plus proche des assistantes maternelles et des parents employeurs. Le mardi, toutes les deux semaines, l'antenne du RPE

Est organise des ateliers d'éveil pour les tout-petits et des permanences d'information et d'aide aux usagers.

[emploi.paysdefalaise.fr](http://emploi.paysdefalaise.fr)

un emploi près de chez toi



✦ Trouver un emploi près de chez soi grâce à la plateforme emploi Pays de Falaise ! ✦

Une solution efficace pour les personnes souhaitant trouver un emploi ici en Pays de Falaise mais aussi pour les entreprises du territoire qui ont des besoins de recrutement.



« Un assainissement de qualité indispensable à la préservation de notre environnement »

Jean-Philippe Mesnil

Président du Pays de Falaise

Notre Communauté de communes s'est pleinement engagée depuis plusieurs années dans la préservation de notre cadre de vie. Parmi nos priorités, la gestion responsable de l'environnement et de nos ressources naturelles est essentielle. L'une des questions majeures qui nous concerne tous est celle de l'eau potable et de la bonne gestion des eaux usées.

L'eau est une ressource précieuse, indispensable à notre quotidien et à la préservation de notre environnement. Une gestion rigoureuse des eaux usées (l'assainissement) permet non seulement de protéger notre environnement, mais aussi d'éviter des risques sanitaires et d'améliorer notre qualité de vie. Dans le Pays de Falaise, cette compétence appartient à la Communauté de Communes et nous travaillons activement pour assurer la performance du réseau d'assainissement.

Tous les habitants n'ayant pas accès au réseau, nous les accompagnons dans leurs démarches, avec des conseils et des aides pour les installations d'assainissement non collectif.

Nous poursuivons nos efforts en matière de modernisation des infrastructures, en veillant à améliorer l'efficacité de nos stations d'épuration et en favorisant des pratiques durables. La mise en place d'un système d'assainissement bien conçu et bien entretenu évite la pollution des sols et des cours d'eau et participe à la préservation de l'environnement.

Cette mission ne peut être menée à bien sans votre implication. Chaque geste compte : éviter le rejet de substances polluantes dans les éviers et toilettes, entretenir les installations d'assainissement individuel, signaler toute anomalie sur le réseau... Ensemble, nous pouvons faire la différence. Ensemble, poursuivons nos gestes du quotidien pour un environnement préservé.

Bonne lecture !



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU PAYS DE FALAISE

ZA de Guibray - Rue de l'Industrie  
14700 Falaise - 02 31 90 42 18  
accueil@paysdefalaise.fr  
www.paysdefalaise.fr

Ouvert du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h



Aux côtés de nos  
**58**  
COMMUNES



MAGAZINE SEMESTRIEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE

Directeur de publication : Jean-Philippe Mesnil - Reportages et rédaction : Pays de Falaise - Aprim

Conception : Pays de Falaise - Mise en page : Aprim - Photos et illustrations : Communauté de Communes du Pays de Falaise / Aprim / Tanguy Delhaye / Ouest-France / D.R.

Impression : Galaxy Imprimeurs - Nombre d'exemplaires : 14 600





**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

**Terra Migra : un spectacle bouleversant qui restera dans les mémoires**

Novembre 2024 : la salle comble du Forum de Falaise et les standing ovations témoignent du succès de *Terra Migra*, premier spectacle jamais produit par la Communauté de Communes mais surtout aventure humaine et artistique sans précédent en Pays de Falaise. Le texte de PEF et Geneviève Ferrier, la mise en scène de Cyril Le Grix et la musique de Jean-Christophe Masson ont ému et fait vibrer le public. Le spectacle, fruit d'une collaboration exceptionnelle entre la collectivité, des artistes professionnels et amateurs, des associations locales, la section danse du lycée, l'école de musique – au total près de 150 participants sur scène – a délivré un message d'espoir et d'humanisme qui restera gravé dans les mémoires. La Communauté de Communes adresse ses sincères remerciements à toutes les personnes qui se sont investies à ses côtés.



**MÉTIERS**

**Aider les jeunes à s'orienter avec la journée Découverte des Métiers**

Le 4 mars à Potigny, la Communauté de Communes du Pays de Falaise et l'Agence régionale de l'orientation et des métiers de Normandie organisaient un temps d'échanges avec les professionnels en collaboration avec les établissements scolaires locaux. Près de 800 jeunes scolarisés à Falaise et Potigny ont pu rencontrer des représentants d'une trentaine de métiers appartenant à différentes filières (santé, bâtiment, ingénierie, industrie, loisirs et sport, agriculture, sécurité...). Des temps d'échanges très utiles pour aider les jeunes à s'orienter après le collège.

**CULTURE**

**Les musiciens du Pays de Falaise jouent pour le Millénaire de la ville de Caen**

Un grand moment de partage pour les professeurs et élèves des « cuivres » de l'école de musique du Pays de Falaise : ils se sont joints aux 200 musiciens venus de toute la Normandie pour fêter le millénaire de la ville de Caen. Un nouveau rendez-vous musical est déjà pris pour fêter le millénaire de la Naissance de Guillaume... en 2027.



**ENVIRONNEMENT**

**La Verdoyante : vers un tour du Calvados à vélo**

Des travaux sont en cours depuis plusieurs semaines sur la commune de Saint-Martin-de-Mieux à hauteur de la rocade de Falaise. Ils visent à aménager une voie verte de deux kilomètres entre les deux communes ainsi qu'un passage sous la route départementale pour sécuriser la traversée des cyclistes. Ce chantier devant s'achever en juin constitue la première étape de la création de « La Verdoyante », vélo-route départementale de près de 200 kilomètres de long. Maillon manquant d'un futur tour du Calvados à vélo, elle sera déployée et aménagée progressivement jusqu'en 2031.



**VISITE PÉDAGOGIQUE**

**Mémorial de Falaise : un nouveau parcours de visite imaginé pour les enfants**

Proposer une visite à hauteur d'enfant, c'est une des nouveautés 2025 mises en place par les équipes du Pays de Falaise au Mémorial. En collaboration avec Emmanuel Saint, illustrateur, un circuit a été imaginé pour les plus jeunes, invités à suivre la famille de deux enfants, Jean et Charlotte, pendant la seconde guerre mondiale. Un univers coloré et ludique qui leur permettra de cerner ce qu'était la vie quotidienne en cette époque troublée.



**ÉCONOMIE / EMPLOI**

**Le groupe Le Duff investit 100 M€ à Falaise et crée des emplois**

En 2021, le groupe agroalimentaire Le Duff rachetait l'entreprise Frial, implantée dans la zone d'activités Expansia. Deux ans plus tard, la région Normandie et son président Hervé Morin convainquaient l'industriel breton de choisir Falaise pour y créer une unité de production de croissants surgelés de la marque Bridor.

Voici le projet en cours de réalisation. Le groupe investit 100 M€ pour l'extension du site. La Région apporte une aide de 8 millions d'€ (6 millions de prêt à taux zéro et 2 millions de subventions). Clara Dewaële, vice-présidente en charge du Développement économique, suit ce dossier avec les équipes de la Communauté de Communes du Pays de Falaise. « Faciliter la venue de nouvelles entreprises en répondant activement à leurs besoins est impératif pour le territoire. C'est une chance pour les habitants du Pays de Falaise en recherche d'emploi et pour la dynamique commerciale locale. » L'implantation de Bridor permettra la création de 60 emplois dans un premier temps et de 100 emplois supplémentaires par la suite. Les 40 000 tonnes produites chaque année à Falaise seront commercialisées dans toute la France et s'exporteront dans le monde entier.

# Assainissement : un enjeu enviro

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Pays de Falaise prenait la compétence de l'assainissement collectif pour mettre à niveau les équipements du territoire. Ce 1<sup>er</sup> janvier 2025, une nouvelle étape a été franchie avec la désignation de la SAUR comme délégataire unique sur l'ensemble du réseau. Coup de projecteur sur une compétence souvent qualifiée d'invisible, mais essentielle pour notre vie quotidienne.

**21** stations d'épuration, 84 postes de relevage, plus de 200 km de canalisations ! Jusqu'en janvier 2018, le réseau d'assainissement collectif du Pays de Falaise était aussi vaste que panaché. Les équipements relevaient de trois technologies différentes et de modes de gestion disparates, avec des délégations de service public, notamment à Falaise et Ussy, mais aussi des régies communales qui faisaient largement appel à la sous-traitance de prestataires privés.

*« Nous avons souhaité prendre cette compétence pour donner plus de cohérence à l'ensemble du réseau et pour rendre notre territoire plus solidaire, justifie Kévin Dewaële, vice-président à l'Environnement. En effet, certaines petites communes rurales ont dû faire de lourds investissements et elles auraient pu rencontrer des difficultés pour gérer seules ces équipements. Nous devons nous renforcer pour mutualiser les coûts de fonctionnement et négocier des marchés plus larges. Cette nouvelle organisation s'accompagne d'une harmonisation tarifaire qui est mise en place progressivement jusqu'en 2030. La redevance d'assainissement*

*permet de financer les travaux d'équipement ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées. »*

## **Tirer la chasse d'eau, un geste simple mais pas anodin**

En ville ou à la campagne, les systèmes d'assainissement jouent un rôle fondamental dans notre vie quotidienne. Ils permettent d'évacuer et de traiter les eaux usées provenant de nos toilettes, de nos douches ou de nos lessives avant de les rejeter dans le milieu naturel sans polluer les cours d'eau, les sols et les nappes phréatiques. En outre, ces traitements évitent la contamination des eaux par des bactéries et des virus, vecteurs de maladies. Le bon fonctionnement des systèmes d'épuration réduit ces risques, garantit un environnement sain pour tous, et préserve l'équilibre de la biodiversité.

En 2019, le Pays de Falaise s'est doté d'un service Assainissement comptant trois agents. La Communauté de Communes gère aussi en direct une partie de l'assainissement non collectif (*lire article page 9*).



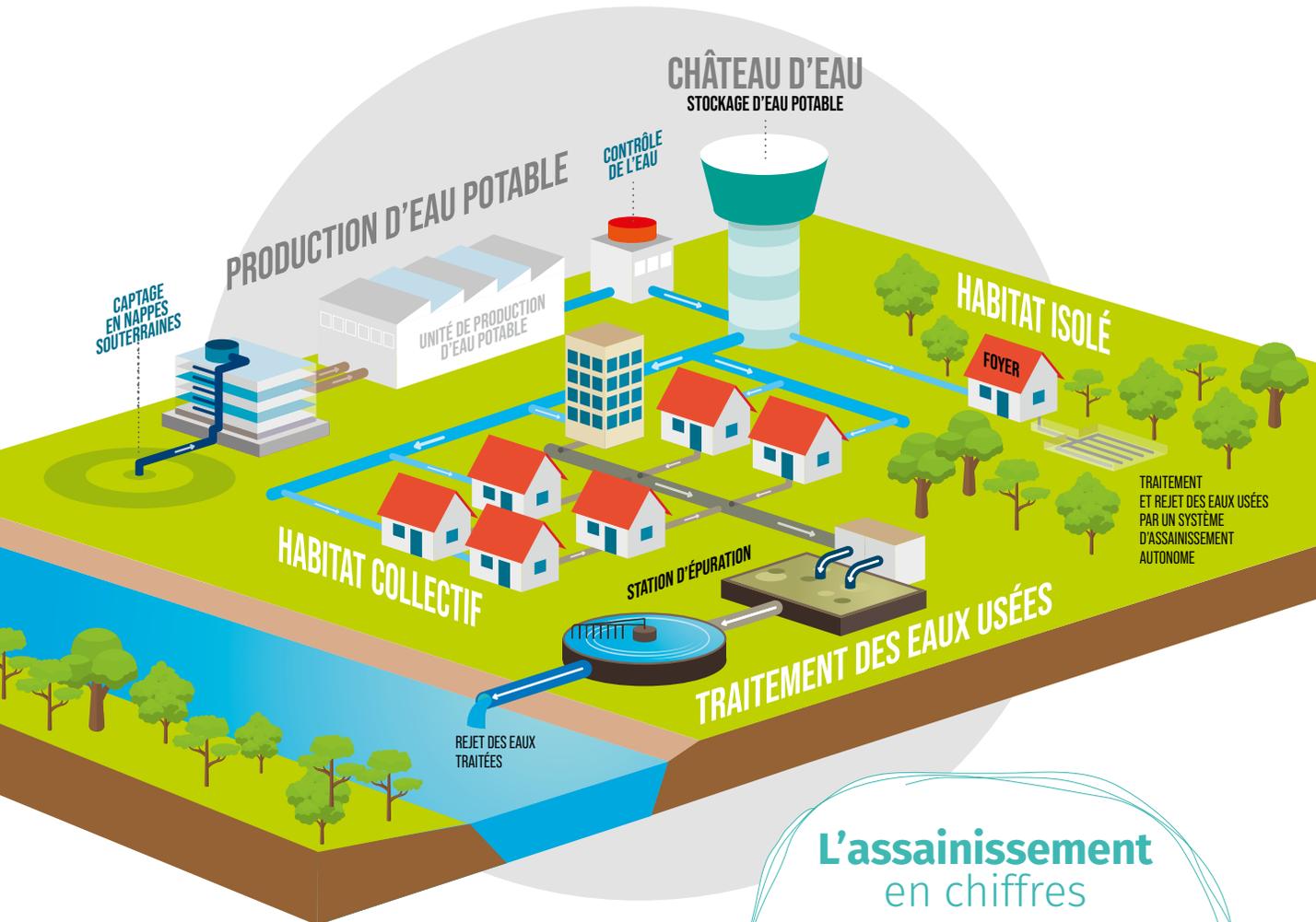
“  
**Nous devons nous renforcer pour mutualiser les coûts de fonctionnement et négocier des marchés plus larges.**”

*Kévin Dewaële* ↗  
Vice-président à l'Environnement

# Environnemental et de santé publique

## Le cycle de l'eau

Toutes les eaux usées doivent être traitées avant de rejoindre le milieu naturel. C'est le rôle de l'assainissement collectif qui collecte et traite les eaux usées par un service public. Ou de l'assainissement non collectif. Le traitement des eaux usées est alors à la charge du propriétaire de l'habitation, sous contrôle du SPANC (lire page 9).



Une station utilisant des disques biologiques pour traiter les effluents par la mise en contact avec des bactéries.

## L'assainissement en chiffres

**8 442**

Le nombre d'abonnés au réseau d'assainissement collectif.

**3 786**

Le nombre d'utilisateurs concernés par l'assainissement non collectif.

**350 000 €**

Le montant investi chaque année par le Pays de Falaise depuis 2018 (l'Agence de l'Eau prend à sa charge 40 % des dépenses). Le budget 2025 prévoit une dépense de 1,5 M€.

**6 M€**

Le nombre d'utilisateurs concernés par l'assainissement non collectif.



# L'assainissement collectif

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la SAUR est l'unique délégataire pour exploiter et entretenir le réseau d'assainissement collectif du Pays de Falaise, composé d'une centaine d'ouvrages télégérés.

D'une capacité de traitement de 20 000 équivalents-habitants, la station d'épuration de Falaise est la plus importante des 21 stations du Pays de Falaise. Grâce au procédé des boues activées (dégradation de la matière organique par des bactéries), l'installation est capable de traiter 3 500 m<sup>3</sup> d'eaux usées par jour. D'autres systèmes coexistent sur le territoire selon la capacité de traitement ou la superficie disponible : les stations à biodisques ou les filtres plantés de roseaux.

De Pont-d'Ouilly jusqu'à Vendevre, la SAUR exploite en délégation de service public l'ensemble des équipements, tous indépendants mais tous télégérés pour

assurer une surveillance 24h/24. Le moindre dysfonctionnement déclenche une alarme et les techniciens d'astreinte peuvent intervenir sur chaque site en moins d'une heure. « Cette vigilance est indispensable, souligne Basile Burvingt, chef de secteur à la SAUR. Pour éviter toute pollution du milieu naturel, nous sommes tenus de contrôler la qualité de l'eau en entrée et en sortie de station par un laboratoire indépendant agréé. Les résultats hebdomadaires sont transmis aux services de l'État qui vérifient leur conformité aux normes. »

Quand les normes de rejet se durcissent, une amélioration des équipements s'impose et c'est à la Communauté de Communes qu'il revient de faire l'investissement.

Outre l'entretien courant et l'exploitation des stations et des postes de relevage, la SAUR assure aussi un curage préventif des réseaux. Tous les ans, un camion hydrocuveur parcourt 1/5<sup>e</sup> du réseau de canalisations qui s'étend sur plus de 200 km.



**Pour éviter toute pollution du milieu naturel, nous sommes tenus de contrôler la qualité de l'eau en entrée et en sortie de station.**

Basile Burvingt



Fabrice Melchiorri

Responsable à la SAUR

Basile Burvingt

Chef secteur à la SAUR

## Les derniers investissements



120 000 € HT

Renouvellement des paliers des bio-disques sur les stations de Saint-Pierre-du-Bû, Morteaux-Coulibœuf et Jort.

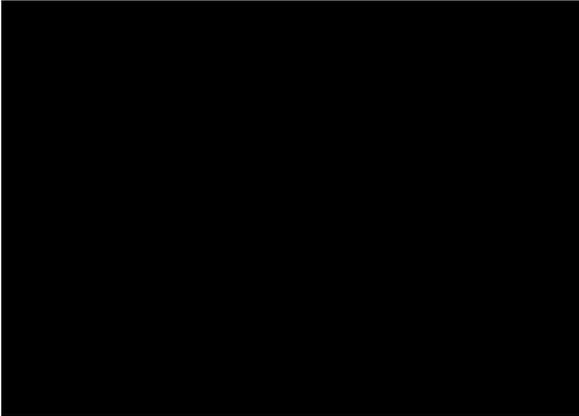


115 000 € HT

Renouvellement de cônes de décantation sur les stations de Saint-Pierre-du-Bû et Morteaux-Coulibœuf.



# L'assainissement non-collectif



**Le Service public d'assainissement non-collectif (SPANC) concerne les usagers qui n'ont pas accès au réseau collectif. Il est assuré par la Communauté de Communes depuis 2004.**

**L**e SPANC a pour mission de vérifier la conformité de l'assainissement des habitations isolées (non raccordées à l'assainissement collectif), et cela à deux niveaux :

- Dans le cadre initial d'une procédure d'urbanisme (constructions neuves) ou lors d'une réhabilitation. Le SPANC vérifie la conformité du projet (contrôle de conception) et la bonne exécution des travaux (contrôle de réalisation).

## Des aides pour mettre votre installation aux normes

Une installation d'assainissement individuelle peut parfois représenter un coût élevé (jusqu'à 10 000 €). Mais rassurez-vous : les contrôles du SPANC vous permettent de solliciter **une aide financière de 7 200 €**, prise en charge par l'Agence de l'Eau, pour réaliser vos travaux. L'Agence de l'Eau définit les critères d'attribution.

Pour vérifier votre éligibilité ou simplement obtenir des conseils, vous pouvez contacter le responsable de votre SPANC (Florian Le Carrer) au 02 30 09 01 76.

- Par des contrôles périodiques de bon fonctionnement. Le Pays de Falaise a délégué ces contrôles au bureau EF études. « *Nous ne contrôlons pas la conformité à la réglementation actuelle mais le fonctionnement, précise Christophe Ambrosi, du bureau EF études. Il s'agit de vérifier que les installations sont complètes, collectent toutes les eaux usées de la maison et fonctionnent correctement, c'est-à-dire sans risque de contamination humaine et sans dégrader la qualité des eaux superficielles* ». Ce contrôle de bon fonctionnement est réalisé tous les 10 ans.

## Un enjeu sanitaire

Selon la complexité de l'installation, la visite du technicien dure de 15 à 45 minutes. Un rapport de fonctionnement est produit avec un schéma de l'installation, puis un compte-rendu conclusif est adressé au propriétaire. Ce document classe l'habitation selon une grille de critères et signale les mises à niveau nécessaires ainsi que les conditions dans lesquelles des travaux sont obligatoires pour les installations existantes non conformes :

- sous quatre ans ou au plus tard un an après la vente en cas de cession, si l'installation présente un danger pour la santé ou un risque avéré de pollution de l'environnement.

- au plus tard un an après la vente si l'installation est incomplète, significativement sous-dimensionnée ou si elle présente des dysfonctionnements majeurs sans être localisée dans une zone à enjeux sanitaires ou environnementaux.

Ces contrôles peuvent paraître coercitifs mais ils sont nécessaires du point de vue sanitaire et environnemental. « *Moins polluer, cela permet de moins traiter l'eau, donc de payer moins cher une ressource qui tend à se raréfier.* »



## Adoptez les bons gestes

Couches, lingettes, serviettes périodiques, serpillières... Un seul endroit pour s'en débarrasser : la poubelle ! Jetées dans les toilettes, elles polluent et bouchent les canalisations (d'où un risque de débordement d'eaux usées chez vous) et elles entravent aussi les pompes des stations d'épuration.



**26 000 € HT**

Renouvellement des diffuseurs d'air de la station d'épuration de Potigny avec l'intervention des plongeurs en milieu hostile.



**100 000 € HT**

Mise en séparatif du Pôle ESS et de l'impass Coluche à Falaise : les eaux pluviales et les eaux usées sont collectées désormais dans deux canalisations différentes, ce qui améliore le fonctionnement de la station d'épuration.



**BUDGET PRÉVISIONNEL 2025**

# « Être utile aux habitants et au territoire »

## Développement économique et culture en tête des investissements

Avec un budget prévisionnel 2025 de 37,4 millions d'euros, dont plus de 14 millions en investissement, la Communauté de communes du Pays de Falaise maintient ses ambitions tout en maîtrisant ses dépenses. Développement économique, emploi, culture, cadre de vie, tourisme, sport... en sont les priorités. Explications.

**P**ar ses choix budgétaires, la Communauté de communes du Pays de Falaise (CCPF) entend être au service des habitants, des acteurs économiques et des 58 communes qui la composent. « *La Communauté de Communes est un acteur important de la vitalité économique de notre territoire*, précise Jean-Luc André, vice-président en charge des finances. L'aménagement de zones d'activités comme celle de Martinia (700 000 €) à Saint-Martin-de-Mieux, la création d'ateliers relais mais également la mise en œuvre d'actions en lien avec la formation, l'orientation, l'emploi, la transition énergétique... créent les conditions de notre dynamisme. »

### Les taux d'imposition n'ont pas évolué depuis 2020

L'accompagnement des communes et de ses habitants se concrétise aussi par la mise en place de services mutualisés (instruction des autorisations d'urbanisme, appui technique), d'actions d'amélioration du cadre de vie (mobilités douces, rénovation énergétique, préservation de l'environnement, soutien aux associations...) ou encore de projets en



Le futur Pôle culturel de Potigny.

favorable de la culture, du sport ou du tourisme.

« Parmi les exemples, ajoute Jean-Luc André, je citerai les 2,4 millions d'euros investis en faveur du futur Pôle culturel de Potigny (lire témoignage ci-dessous), les 83 000 € investis dans la filière bois, les 440 000 € en faveur de la politique touristique ou encore le maintien du festival Les Extraverties, les nouvelles offres au Mémorial des civils et l'ouverture de circuits trail (lire l'encadré page 14). »

L'élu confirme par ailleurs que les taux d'imposition n'évolueront pas en 2025. « À noter qu'ils n'ont pas augmenté depuis le début de la mandature en 2020 et ce malgré la période COVID et l'augmentation des coûts de l'énergie et autres matières premières. Seules les bases, décidées par l'Etat, augmenteront cette année de 1,7 %. »

### Pôle culturel de Potigny

## Médiathèque, école de musique et auditorium

*Joachim Engelhard* Architecte

« Le Pays de Falaise enrichit son offre culturelle avec la construction à Potigny d'un pôle innovant au cœur du bourg. Ce nouvel espace comprendra une médiathèque moderne, une école de musique, une salle de convivialité, ainsi qu'un auditorium de 137 places équipé de gradins rétractables. L'architecture contemporaine du bâtiment, alliant béton blanc et finitions métalliques aux reflets de laiton, s'intègre harmonieusement dans son environnement. Le projet met l'accent sur le développement durable en utilisant des matériaux de réemploi et en aménageant des espaces verts, dont un théâtre de verdure pour des activités en plein air. Ce pôle culturel vise à devenir un lieu central de vie, de partage et d'épanouissement pour tous les habitants, renforçant ainsi le lien social et l'accès à la culture. »

**PAYS DE FALAISE**

**19 circuits trail et VTT**



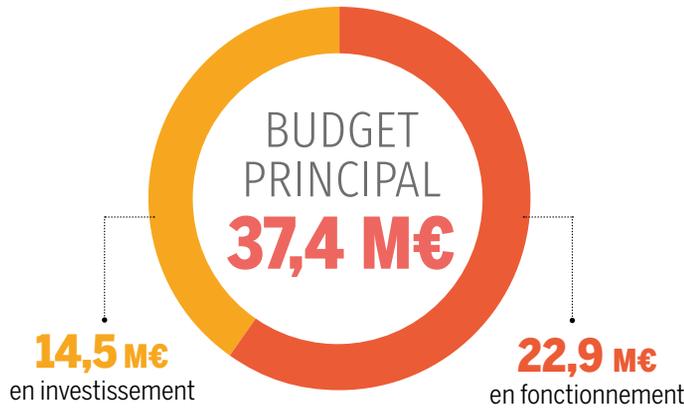
Conscientes de l'intérêt d'offrir aux trailers un terrain de jeu de qualité en Suisse Normande, quatre intercommunalités (Pays de Falaise, Flers Agglo, Val d'Orne et Cingal-Suisse Normande) se sont associées pour lancer un projet de création d'un Espace Trail et l'actualisation de l'Espace VTT. Le Pays de Falaise et son relief tourmenté offrent un terrain idéal pour les sportifs plus exigeants, mais aussi pour les débutants. C'est ainsi que cet été 10 circuits trail et 9 circuits VTT seront finalisés sur le territoire. Les points de départ pour le trail se situeront à Potigny, Falaise et Pont-d'Ouilley et pour les circuits VTT à Falaise et Pont-d'Ouilley.

En savoir +  
[www.falaise-suisseenormande.com](http://www.falaise-suisseenormande.com)  
Les parcours seront disponibles sur l'application « Suisse Normande Outdoor »



**Le saviez-vous ?**

Le trail est une pratique de running ouverte à tous, dans un environnement naturel, avec un pourcentage de route goudronnée de 20 % maximum. Quant au VTT, avec près d'1 million de pratiquants en France, il connaît un véritable renouveau avec des pratiquants à la recherche de parcours plus longs et diversifiés.



**LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2025**

<p><b>Développement économique</b> <b>3,2 M€</b> Travaux zone Martinia, acquisitions foncières, ateliers relais (anciens locaux SATAM), travaux de voirie zone Expansia.</p>	<p><b>Culture</b> <b>2,5 M€</b> Dont 2.4 M€ pour le Pôle culturel à Potigny.</p>
<p><b>Assainissement</b> <b>1,5 M€</b> Travaux au centre aquatique.</p>	<p><b>Déchets ménagers</b> <b>385 000 €</b> Camion de collecte, travaux dans les déchèteries, bennes de tri, conteneurs...</p>
<p><b>Futur siège social de la Communauté de communes</b> <b>366 000 €</b></p>	<p><b>Soutien aux communes</b> <b>190 000 €</b></p>
<p><b>Tourisme de mémoire</b> <b>100 000 €</b> Travaux au musée Mémorial des civils.</p>	<p><b>Habitat</b> <b>100 000 €</b> Soutien aux propriétaires et aux propriétaires bailleurs.</p>
<p><b>Sport</b> <b>90 000 €</b> Travaux au centre aquatique.</p>	<p><b>Filière bois bocage</b> <b>61 000 €</b></p>

